

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N°2

Date : 01/04/25 Lieu : École Élémentaire Robert Delavaux Durée : 2h

Personnes présentes : enseignantes : Audrey Schmitt, Aurélie Vernassier, Aude Girerd, Véronique Masson, Edwige Chamoulaud, Anne-Françoise Caré ; maire : Yves Guyen ; rapporteur commission scolaire : Kadir Yildirim ; secrétaire générale : Nadine Villeneuve ; représentants de parents d'élèves : Carole Loye-Simoes, Valérie Schmitt, Marie Perrey, Nadège Najib, Laura Bouzourene, Emilie Moreau, Claire Gaudin ; UFCV : Quentin Vircondelet, Manuela Brioux-Boutouta ; Coup de Pouce : Claire Gaudin.

Excusés : Alexia Marlinge, Elise Mirguet

absents : Mme Fekkar.

1/ Effectifs

Les effectifs actuels sont les suivants (6 classes, 146 élèves) :

CP	Audrey Schmitt	25
CE1	Aurélie Vernassier / Alexia Marlinge	22
CE1-CE2	Aude Girerd	4+22=26
CM1	Edwige Chamoulaud	26
CM1-CM2	Véronique Masson	10+12=22
CM2	A.F. Caré / Alexia Marlinge	25

Prévision d'effectifs pour 2025-2026 : arrivée de 28 ou 29 GS, départ de 37 CM2, une radiation d'une future CM1, emménagement d'une famille (+1 CM2) ce qui porte à 137 ou 138 élèves soit une moyenne de 23 élèves par classe.

2/ Évaluation d'école

Comme expliqué le 28 janvier aux parents élus, à l'UFCV et à la mairie, les écoles maternelle et élémentaire sont évaluées cette année. L'évaluation de l'école s'inscrit dans le cadre de la loi n°2019-791 du 26 juillet 2019. « La finalité de l'évaluation est l'amélioration, dans l'école, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages cognitifs et socioémotionnels des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école.

Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école. »

La démarche d'évaluation contribue à l'élaboration du projet d'école. Elle a lieu tous les 5 ans.

Tout le volume horaire annuel des formations pédagogiques des équipes a été consacré à la rédaction d'une auto-évaluation autour de quatre domaines : les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement ; le bien-être de l'élève, le climat scolaire ; les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école ; l'école dans son environnement institutionnel et partenarial.

Une phase d'évaluation externe s'est déroulée vendredi 21 mars dans les deux écoles. Des binômes d'évaluateurs, composés d'une Inspectrice de l'Éducation Nationale, d'un Enseignant Référent pour les Usages du Numérique (ERUN) ancien directeur d'école et de conseillers pédagogiques. Ils ont rencontré les directrices d'école, des parents élus, des enseignants des différents cycles, le directeur du périscolaire, les AESH, services civiques, ATSEM et des élèves de CM2. Un rapport nous sera remis et une synthèse sera présentée au dernier conseil d'école.

3/ Activités pédagogiques

→ **Café parents** mardi 21 janvier, organisé par la Ligue de l'Enseignement, pour les parents d'élèves de l'école autour du numérique, des réseaux sociaux. 5 parents étaient présents de 18h00 à 20h00.

→ **Rallye numérique** : classes de CP et CE1/CE2 sur le thème du journalisme. Projets dédiés au numérique. CP : 6 défis numériques avec pour défi final la rédaction d'une légende de la nouvelle cour

d'école. CE1/CE2 : écriture d'un article et d'une une de journal.

→ **Fête du court métrage** (19 au 25 mars) : classes de CP et CM2. Des propositions de court métrages adaptés à tous les âges sont choisies par les enseignantes et projetés, discutés en classe (CM2 : passage du muet au parlant – CP : l'imaginaire).

→ **Jouons la carte de la fraternité** : classes de CE1/CE2, CM1, CM1/CM2 et CM2. Projet porté par la Ligue de l'Enseignement. Lecture de photos européennes sur des thèmes autour de la discrimination, du racisme, de la différence... Les élèves rédigent un message de fraternité sur une carte postale et l'envoient à une personne tirée au sort dans le département. Celle-ci a la possibilité de répondre par le biais de la Ligue de l'Enseignement.

→ **Carnaval** : vendredi 14 mars sur le thème du jardin. Les enseignantes remercient les parents pour la production de beignets qui ont pu être dégustés par les enfants dans la cour d'école.

→ **La grande lessive** : a eu lieu jeudi 20 mars sur le thème « Un papier, des papiers, vos papiers ». Projet artistique mondial pour lequel les élèves accrochent sur un fil une production plastique en lien avec le thème proposé. Pour l'occasion, les familles ont pu rentrer dans l'école pour aller voir l'exposition sur des horaires étendus.

→ Interventions d'élèves en BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mention Activités Physiques pour Tous) au CFA profession sport loisir : CM1 en hand-ball et CM1/CM2 en course d'orientation (mise en pratique). En juin, deux séances de cyclisme seront proposées aux élèves de CE1/CE2 de Mme Girerd.

→ Inauguration de la cour d'école et venue de la présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet. Questions-réponses avec les élèves de CM1 et de CM2 (3 classes). Obtention de 3 créneaux horaires pour une visite guidée de l'Assemblée nationale lors du séjour à Paris (le lundi après-midi pour les CM1/CM2 et CM2, le mardi matin pour les CM1 avec le député Laurent Croizier).

Une tenue adaptée sera nécessaire pour la visite de l'Assemblée Nationale. L'information sera transmise aux parents en amont.

→ **Chorale** : Elle concerne toutes les classes et est dirigée par Edwige Chamoulaud tous les jeudis en début d'après-midi. Une représentation est prévue à la Citadelle dans le cadre de La Citadelle chante le 20 juin. Une représentation au CAL aura lieu vendredi 27 juin en fin d'après-midi. Parmi les chants, trois sont communs aux écoles qui participent et trois autres sont spécifiques à chacune d'elle (thème du voyage).

Une communication sera faite aux parents prochainement.

→ La **Fédération Française de Cyclisme** propose aux élèves de CM1 et CM2 des séances de cyclisme pour leur faire passer le Savoir Rouler A Vélo.

CM1 : lundi 7, mardi 8 et jeudi 10 avril (les CM1 ne passeront peut-être pas le SRAV).

CM1/CM2 et CM2 : entre le 19 et le 27 mai, à raison de 6 séances d'1h30 par classe.

Un agrément cyclisme sur route est demandé pour les parents accompagnateurs lors de la sortie aux abords de l'école (3 en CM2 et 2 en CM1/CM2).

→ **Classe découverte** : lundi 2 au mardi 3 juin. Départ gare Besançon FC TGV 6h35 - 8h44 Gare de Lyon. Retour Gare de Lyon 18h48 – 21h03 gare Besançon FC TGV.

Hébergement Auberge de jeunesse Le D'Artagnan à Paris (XXe).

Coût total < 200€ par élève.

CP + CE1 + CE1/CE2	CM1	CM1/CM2 + CM2
Lundi : Louvre visite libre, visite guidée de la Grande galerie de l'Évolution, visite libre de la ménagerie Mardi : bateau-mouche, Tour Eiffel	Lundi : Louvre visite libre, visite guidée de la Grande galerie de l'Évolution, visite libre de la ménagerie Mardi : Assemblée nationale, bateau-mouche, Tour Eiffel	Lundi : Tour Eiffel, Assemblée nationale, bateau mouche Mardi : musée d'Orsay (visite libre + guidée)

Une question est relayée par les parents élus : y a t il une liste de parents remplaçants en cas d'absence de parents accompagnant à Paris ?

Une personne est disponible au dernier moment et pour n'importe quelle classe : Nicole Bruard, ancienne

ATSEM, intervenante à l'école dans le cadre de « Lire et faire lire » depuis 3 ans.

Quid pour les inscriptions à l'UFCV => chaque famille fera les démarches pour désinscrire son (ses) enfant(s).

Prochainement, une réunion sera organisée à destination des parents.

4/ Comptes de l'école

L'école fonctionne grâce aux subventions municipales (sur l'année civile) et grâce à la coopérative scolaire affiliée à l'OCCE (Office Central de Coopération à l'École), sur l'année scolaire. Le solde de la coopérative scolaire se monte à 6 348,96€ le 28/02/2025.

Le conseil municipal a voté le budget 2025 et accorde une subvention exceptionnelle de 7 000€ à l'école pour le voyage à Paris. L'École remercie la municipalité pour sa générosité. Sur la ligne transports, il ne reste rien en plus des futurs déplacements prévus. Le coût des entrées piscine et le financement des maîtres-nageurs s'élèvent à 1 140,16€ pour les classes de CP et de CM1, et à 1 075,76€ pour celles de CM1/CM2 et CM2. Le budget alloué aux fournitures et fichiers s'élève à 5 000€. Monsieur Guyen précise que dorénavant, le budget fonctionnement doit être précisé dans les demandes de l'école.

5/ Questions diverses : Mairie, périscolaire, Association Coup de Pouce

Mairie : Information de la démission de Mme Marianne BEAUPAIN.

En ce qui concerne les travaux de la nouvelle cour d'école, il n'y aura finalement pas de mur d'escalade sous le préau à cause du sol. Des tôles sont encore à peindre. M. le maire explique qu'une maison des associations va être installée sur le parking (2 bureaux, 1 salle, 1 kitchenette).

Périscolaire : Effectifs : Matin : 15 élèves / Midi : 90 élèves / Soir 45 élèves.

*Projets pédagogiques : Objectifs d'autonomie et de coopération avec des ateliers midi et soir (manuels et sportifs, les enfants choisissent)

*Temp'Ado : 1 fois/mois pour les CM2 (avec Marine) sur le temps méridien avec des activités plus dirigées vers les jeunes.

*Projet de création d'un coin calme en collaboration avec les enfants : projet bientôt terminé. Pour ce temps, il est possible d'utiliser des livres. Partenariat avec la médiathèque.

*Repas de Noël animé

*Carnaval

*Ludimalle : besoin de réapprovisionnement parents

Projets à venir : goûter parents, pique-nique à l'arboretum

Coup de Pouce : Coup de pouce, grâce à ses différentes actions, offre 5 625€ pour le voyage à Paris. L'École l'en remercie grandement.

6/ Questions posées au préalable

La question a été posée au point 3.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h51.

La secrétaire de séance,
Emilie MOREAU



La présidente du conseil,
Anne Françoise CARÉ

